

PROCES-VERBAL des CONSEILS D'ADMINISTRATION du 12 janvier 2024 à Ribaute-les-Tavernes

Les Conseils d'administration du Syndicat des Forestiers Privés du Gard et celui du Groupement de Développement Forestier du Gard, son bras technique, se sont tour à tour tenus le vendredi 12 janvier 2024 dans la Salle de Musique de la Mairie de Ribaute-les-Tavernes.

Administrateurs présents : Marie-Claude BERJAMIN, Georges BRUN, Bernard CABANNES, Isabelle CORRE-HIRSINGER, Béatrice DELGADO, Daniel DEMATEIS, Jean-François DROMEL, Jean-Claude FONZES, Francis MATHIEU, Jean-Marc NOUGUIER, Robert SOULIER ainsi que Gilles GREFFEUILLE et Jean-Pierre MASSOT, tous deux administrateurs stagiaires.

Etaient également présentes : Patricia ORTIZ, secrétaire-comptable du Syndicat et du GDF, Astrid de MONTBRON et Agathe MASSARD, ingénieures forestières du Syndicat et du GDF.

Invités présents : Roseline LABARRIERE-DUCHAMP, présidente de Fransylva Occitanie et du Syndicat de l'Hérault - Adeline MASSON, chargée de mission au service ruralité d'Alès agglomération – Ingénieure 30/34 au CRPF Occitanie et Nathan BOURGUIGNON, technicien forestier 30/34 au CRPF.

Administrateurs excusés : Bertrand de BERNIS, Jeannine BOURRELY, Jony BRES, Jean CHAMBON et Marc MAZERT.

Invités excusés : Christine BOYER, technicienne forestière au CRPF, et Virginie GUIROY, chargée de mission CFT du Pays des Cévennes.

En préambule, Francis MATHIEU, président du Syndicat, souligne que ce Conseil revêt une importance toute spéciale. C'est, en effet, le dernier d'Astrid de MONTBRON qui quitte ses fonctions à l'issue de celui-ci et c'est le premier d'Agathe MASSARD qui lui succède après quelques jours de tuilage. Il remercie pour leur présence les invités avec qui Astrid a noué d'excellents liens professionnels. Il adresse des remerciements appuyés à Roseline LABARRIERE-DUCHAMP en soulignant les partenariats efficaces qui s'instaurent entre les Syndicats de l'Hérault et du Gard.

Il débute la séance à 9h15 en remerciant, à leur tour, les administrateurs présents, dont deux pour l'instant « stagiaires », et fait part des excuses des absents.

Il passe ensuite à l'ordre du jour qui comporte d'abord les sujets communs au Syndicat et au GDF.

Sujets communs au Syndicat et au GDF

1. Point financier

Robert SOULIER, trésorier, présente la situation financière au 31 décembre 2023 comparativement à celles du 31 décembre 2021 et 2022 pour voir l'impact du projet LEADER sur les avoirs avant la perception des fonds européens et du soutien d'Alès Agglomération : une baisse de trésorerie de 53 130 € peut être constatée. Comme prévu, le GDF est le plus impacté avec une baisse de trésorerie de 39 797 €. Après versement des fonds européens et ceux d'Alès Agglomération s'élevant, au total, à 42 686 €, le GDF pourra reconstituer son épargne normalement d'ici fin 2024 / début 2025.

En ce qui concerne le Syndicat, la baisse de sa trésorerie s'élève à 13 333 €. La situation devrait s'améliorer courant janvier grâce au versement du solde de 10 000 € par le Conseil départemental, permettant ainsi au Syndicat de maintenir sa réserve d'épargne.

Sous réserve de vérification par la comptable, Robert Soulier ajoute qu'il lui semble possible de mettre 12 207 € de produit à recevoir en 2023.

Enfin, il conclut en appelant de ses vœux de nouvelles conventions ou projets rémunérateurs pour 2024 afin que le GDF puisse maintenir son action en faveur du développement forestier.

2. Programmation de l'Assemblée Générale 2024

Les dates des vendredis 19 et 26 avril 2024 ont été retenues pour organiser les Assemblées Générales du Syndicat et du GDF.

Francis MATHIEU propose d'organiser cette journée au sein du HUB de créativité de l'École des Mines d'Alès, coup de cœur du Prix régional de la Construction Bois 2023. La disponibilité de la salle déterminera la date effective de l'AG.

3. Communication

3.1. Nouvelles manifestations lancées en 2023

Les chantiers participatifs : cette action, une première, inscrite à la Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes, a vu le jour en fin d'année 2023. Trois chantiers participatifs ont déjà été réalisés : le premier dans l'ASLGF du Chambon, avec Daniel Dematéis, et deux autres en Forêt de Campfigoux, chez Jony Brès, à Soustelle. Chacune de ces sessions a regroupé une quinzaine de personnes, de 30 à 50 ans, d'origine et de professions variées. Les volontaires ont découvert plusieurs types de travaux d'entretien forestiers : dégagement de plantation, élagage, plantation et la taille de formation.

La prochaine session du 3 février prochain devait se dérouler au Martinet, chez Béatrice DELGADO et Annie DELMAS. Cependant, suite à une opération de récolte de bois en cours (en forêt domaniale), les pistes sont devenues impraticables aux véhicules légers. Il n'est donc plus possible de retenir ce site. Un plan B sera trouvé.

Enfin, l'action étant un succès, elle sera réitérée en automne 2024 / hiver 2024-2025.

Rencontre entre jeunes forestiers : la rencontre entre jeunes forestiers du 1^{er} décembre 2023, à Nîmes, a rassemblé une quinzaine de participants enfants de propriétaires et jeunes professionnels. La rencontre a permis de discuter des difficultés rencontrées dans la filière en général, que ce soit en tant que futur propriétaire forestier ou en tant qu'acteur des autres secteurs de la filière (manque de personnel, incompréhension du grand public, manque de communication, difficulté de mobiliser du bois dans une région traditionnellement peu forestière...).

Les échanges ont été fructueux et conviviaux. Nous espérons cependant plus de futurs propriétaires.

Suite aux retours positifs des participants, l'action sera réitérée en 2024 mais le plan de communication devra être amélioré.

Film de recrutement de la Fédération nationale FRANSYLVA : FRANSYLVA a réalisé un film (court) destiné à faire connaître l'action syndicale et à faciliter le recrutement de nouveaux adhérents. La Fédération propose aux Syndicats de personnaliser gratuitement ce film.

Agathe est chargée de contacter la Fédération (Christelle Chaminadas) afin d'obtenir une version « Syndicat du Gard » de ce film qui sera publié sur le Site du Syndicat et pourra être diffusé lors de la prochaine AG du Syndicat et du GDF.

Mini-films : le projet de produire de courtes vidéos (2 minutes), valorisant les réalisations des propriétaires forestiers privés, a été discuté et acté. Une première vidéo (perfectible) a été tournée avec Daniel Dematéis « pour se faire la main ». Ces vidéos seront publiées sur les réseaux sociaux.

3.2. Participation à la Journée Internationale des Forêts et aux Nuits des Forêts

La Journée Internationale des Forêts : mise en place pour l'édition 2023 de cette manifestation en Forêt de Bannière, chez Jeannine Bourrely, avec plus de 60 participants dont de nombreuses familles, une « chasse au trésor » est reprogrammée pour l'édition 2024 (samedi 23 mars) dans les mêmes lieux. Celle-ci devra être adaptée pour être accessible aux plus jeunes enfants.

Les Nuits des Forêts : Pour l'édition 2024 de cette manifestation, avec l'accord et la coopération de l'ASLGF du Chambon, une balade contée sera organisée le samedi 15 juin (soirée) sur le territoire de cette association. Une conteuse professionnelle en assurera la partie ludique complétée par une partie technique (accessible à tous) assurée par Francis Mathieu, Daniel Dematéis (président de l'ASLGF) et Agathe.

3.3. Fête de la Forêt Cévenole 2024

La seconde édition de la Fête de la Forêt Cévenole se déroulera les 14, 15 et 16 juin 2024 à La Grand'Combe. La Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes, organisateur de l'événement, va soumettre une demande à l'association Nuits des Forêts pour que la fête soit répertoriée en tant que grand site du festival « Les Nuits des Forêts ». De ce fait, l'activité prévue pour la Nuit des Forêts, le 15 juin prochain, figurera sur les activités des deux événements. De plus, comme l'année dernière, le Syndicat et le GDF proposeront de tenir un stand le dimanche 16 juin si possible avec le CRPF comme lors de la dernière édition à Barre des Cévennes.

Sujets spécifiques au GDF

1. Approbation du PV du Conseil d'administration du 27 septembre 2023

Le PV du CA du 27 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Actions techniques dans lesquelles le GDF est partenaire ou prestataire

2.1. Fin de l'action LEADER « Gestion durable des forêts cévenoles »

Rappel : l'opération « Gestion durable des forêts cévenoles », financée par les crédits européens LEADER, par Alès-Agglomération et sur fonds propres, comporte deux sous-opérations :

- rédaction de 60 CBPS sur le territoire d'Alès-Agglomération concernant les forêts inférieures à 20 ha
- la réalisation de « chantiers innovants de récolte de bois » en lien avec le « piégeage » de l'eau.

L'action concernant la rédaction de CBPS dans des forêts privées du territoire d'Alès Agglomération a été un succès puisque les 60 CBPS annoncés ont été instruits, rédigés et approuvés par le CA du CRPF Occitanie. Bien souvent des interventions sylvicoles ont suivi et d'autres interviendront plus tard. L'idéal serait de pouvoir poursuivre l'accompagnement des propriétaires dans l'exécution des interventions préconisées dans le CBPS de leur forêt. A proposer à Alès-Agglomération ?

Suite à cette première vague de CBPS, il a été convenu avec Alès Agglomération de réitérer l'action avec pour objectif l'élaboration de 15 CBPS dans l'année 2024.

La restitution du bilan des « chantiers innovants de récolte de bois » a fait l'objet d'une réunion, le 30 novembre 2023 à Branoux-les-Taillades (en salle suivie de la visite des travaux sur le terrain), regroupant des financeurs (GAL Cévennes, Agglomération), des institutionnels (CRPF, DDTM, ONF, CFT, Syndicat Hautes Vallées Cévenoles, Comité de bassin...) et des adhérents du Syndicat/GDF, soit une cinquantaine de personnes.

Introduit par Francis Mathieu, le PDF de restitution a été présenté par Astrid de Montbron et Pierre-Alain AYRAL, chercheur hydrologue à l'UMR ESPACE du CNRS à Saint-Christol.

Bien entendu, le propriétaire des parcelles expérimentales, Jean-Claude Fonzes, a participé activement à la présentation des travaux notamment sur le terrain. Qu'il soit encore remercié pour son active et efficace coopération !

Des rapports, bien documentés, sur l'ensemble de l'opération (CBPS et travaux innovants) ont été établis (et sont à disposition) et les dossiers de demande de versement des subventions seront remis avant fin janvier 2024 pour un versement des aides fin 2024/début 2025.

Enfin, les travaux et les résultats des chantiers innovants seront à nouveau présentés lors d'une tournée organisée par l'Association « Forêt Méditerranéenne », ayant pour sujet « Forêt, Sol, Eau, des alliés naturels » le 4 avril 2024. A noter que la visite des travaux chez Jean-Claude Fonzes sera précédée la veille (3 avril) d'une visite en forêt de Bannières, chez Jeannine BOURRELY, et se poursuivra, l'après-midi, par la visite de l'ASGF du Chambon animée par Daniel Dematéis. Tout trois administrateurs du Syndicat/GDF !

2.2. Projet « gemmage du pin maritime cévenol »

Les Chartes Forestières de Territoire du Pays des Cévennes et Sud Lozère souhaitent mettre en place un projet de valorisation de la sève de pin maritime et d'évaluer la faisabilité d'implantation d'une micro-filière en Cévennes. Plusieurs acteurs de la filière forêt-bois ont été mobilisés pour répondre à un appel à projet. Le GDF s'est positionné pour y porter une action sur l'étude des facteurs influant sur le rendement de la résine et l'amélioration de la méthode de gemmage en Cévennes. Afin de poursuivre notre engagement, le GDF devra soumettre aux Chartes Forestières une fiche action regroupant toutes les activités le concernant sur le projet, avant fin janvier 2024.

Pour rappel, deux campagnes de gemmage ont déjà eu lieu au Chambon, sur les parcelles de l'ASLGF, en 2022 et en 2023. Ces premières campagnes ont permis de confirmer que le rendement des pins maritimes cévenols était similaire à ceux des Landes. Les conditions de la rentabilité du gemmage ont été identifiés : l'accès aux parcelles à gemmer doit être relativement facile, celles-ci doivent être suffisamment éclaircies et elles doivent posséder des peuplements matures.

3.2. Le Clos Gaillard

Suite à l'inventaire du Vallon des chênes effectué l'automne dernier, les résultats et les observations obtenus ont été restitués au Service Biodiversité et Espaces Naturels de Nîmes le 5 janvier dernier, sur place au Clos Gaillard.

Suite à cet entretien, il a été proposé de récupérer les glands des chênes les plus vertueux du Vallon afin de les planter aux emplacements des chênes n'ayant pas survécu. Cela aurait pour but d'observer si les chênes les plus robustes actuellement sont capables de s'adapter à un sol différent de leur emplacement actuel.

D'autre part, il a été convenu qu'une réunion d'information regroupant toutes les institutions en lien avec la forêt méditerranéenne sera réalisée en 2024 pour présenter les travaux et les recherches effectuées au Clos Gaillard.

Enfin, le GDF poursuivra, en 2024, le suivi du Sylvetum et du Vallon des chênes.

Le prochain inventaire du Sylvetum devra être réalisé en 2027 et celui du Vallon des chênes en 2028.

3. Les réunions techniques et Escapades Nature faite et à programmer en 2024

3.1. Réalisées depuis le dernier CA

- le 17 octobre 2023 s'est déroulée une matinée d'information technique en Forêt de Cabassut (Massif du Mont-Bouquet) chez Jean-Pierre Massot sur le thème « Planter en Garrigues » qui a regroupé une trentaine de participants. La visite de la forêt, guidée par son propriétaire, a permis de présenter des peuplements de cèdre, pin noir, libocèdre... permettent d'avoir un certain recul sur les essences adaptées au contexte pédoclimatique de la garrigue gardoise et sur la gestion appropriée à mettre en place sur un territoire particulièrement sensible aux sécheresses et aux risques d'incendies.

- La dernière réunion d'information de l'année 2023 a eu lieu à Branoux-les-Taillades, chez Jean-Claude Fonzes, en salle et sur les chantiers tests du projet LEADER « gestion durable des forêts cévenoles ». Un grand nombre d'institutionnels et de propriétaires forestiers étaient présents pour découvrir les travaux et les premiers résultats de l'étude concernant l'impact des travaux sur les chemins de l'eau (infiltration, ruissellement, ...) et leur perception par les populations. Voir ci-dessus « Restitution du bilan des chantiers innovants de récolte de bois ».
- La dernière « Escapade Nature » s'est déroulée le 22 novembre à Alès dans la forêt du Domaine de la Bètèjade, sur le thème des « Bienfaits de la forêt » en présence d'une vingtaine de participants.

3.1. A réaliser en 2024 : réunions techniques et Escapades Nature.

- **Tous les secteurs du département** : voir réunion du Syndicat en collaboration avec le Syndicat de l'Hérault, le 9 février 2024 à Sauve, réunion d'information sur « l'assurance responsabilité civile et les financements innovants » avec l'intervention d'Hortense Wiart et François Carioux de la cellule FRANSYLVA Services.
- **Secteur Costières – Camargue – Littoral** : à voir avec Bertrand de Bernis.
- **Secteur Garrigues** : retour d'expérience du Vallon des Chênes et du Sylvetum (Nîmes).
- **Secteur Cévennes Alésiennes** : deux événements, auquel Syndicat et GDF participent : la Fête de la Forêt les 14, 15 et 16 juin à La Grand'Combe et la Nuit des forêts à Tarabias (Le Chambon).
- **Secteur Viganais** : en automne, retour d'expérience sur les démarches entreprises (bas-carbone notamment) pour aboutir à un reboisement de 10 ha dans le cadre de l'ASL de St-Cau (Aumessas) avec l'intervention de Jean-François Dromel, son président.
- **Secteur Aigoual** : à voir avec Isabelle Corre-Hirsinger.
- **Secteur Vallée des Gardons** : sujet et date à définir avec Bernard Cabannes.

En ce qui concerne les Escapades Nature, le Viganais est choisi pour « les pouvoirs bienfaisants de la forêt ». Voir avec Jeannine Bourrely et Bernard Cabannes s'ils réitèrent leurs habituelles prestations à Saint-Jean-du-Gard et dans la Haute-Vallée Borgne.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-François Dromel lève la séance à 11h50 et Francis Mathieu ouvre la séance aux activités spécifiques du Syndicat.

Sujets spécifiques au Syndicat

1. Approbation du PV du Conseil syndical du 27 septembre 2023

Le PV du CA du 27 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Convention avec le Conseil départemental : évaluation du bilan 2023

Francis Mathieu et Astrid de Montbron ont rencontré Carole Gazaix du Service Environnement du Conseil départemental du Gard, le 11 décembre 2023, pour présenter le bilan des activités du Syndicat et de son bras technique le GDF pendant l'année 2023. Nos nouvelles activités (chantiers participatifs, club des jeunes forestiers) ont été fort appréciées, comme l'a été globalement le bilan général de l'année 2023. Notre demande pour l'année 2024 (25 000 €) sera soutenue mais très certainement alignée au montant des subvention accordées antérieurement, c'est-à-dire 20 000 €.

3. FRANSYLVA Occitanie

Roseline Labarrière-Duchamp, fraîchement élue président de FRANSYLVA Occitanie, qui nous fait

l'honneur de sa présence rappelle le contexte de l'Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés d'Occitanie et se réjouit que les 13 syndicats de forestiers privés d'Occitanie se retrouvent à nouveau réunis au sein de l'Union Régionale.

Au cours du Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale de FRANSYLVA Occitanie, le 13 décembre à Toulouse, un nouveau Bureau a été constitué. Elle en est donc la présidente. Elle est assistée de Denis Pit (Lozère) et d'Éric Simon (Lot) comme vice-présidents, de Francis Mathieu (Gard) et Denis Carrière (Aveyron) comme secrétaire et secrétaire adjoint, et enfin, de François de Marcillac (Gers) comme trésorier, le trésorier-adjoint étant à nommer.

Elle précise que Francis Mathieu est son suppléant à FIBOIS Occitanie (l'Interprofession régionale) et qu'il est titulaire, comme elle, de la Commission régionale Forêt-Bois dépendant de la DRAAF.

Elle précise qu'un nouveau conseil d'administration de FRANSYLVA Occitanie aura lieu le 15 janvier prochain à Carcassonne. Celui-ci aura pour objectif de fixer les grandes lignes de son action et de préparer la venue en Occitanie du président et du directeur de la Fédération nationale FRANSYLVA.

4. Compte-rendu des réunions où le Syndicat était présent.

4.1. Participation aux Copils des Sites Natura 2000

- Site Vallée du Gardon de Saint-Jean le 18 décembre 2023 à Saumane. Bernard Cabannes et Jeannine Bourrely étaient présents.
- Site de la Haute-Vallée de la Cèze le 9 janvier 2024 à Peyremale. Daniel Dematéis était présent.

4.2. CEDEPENAF

Francis Mathieu a participé aux sessions des 12 octobre et 14 novembre 2023. Pas de session en décembre.

4.3. Parc National des Cévennes.

Francis Mathieu a participé au Copil de l'Observatoire de l'Équilibre Agro-Sylvo-Cynégétique du 23 novembre 2023 du Parc des Cévennes. Il est remis en cause faute de moyen.

4.3. Projet de Parc Naturel Régional des Garrigues

Malgré l'excellent travail de promotion autour de l'idée de Parc régional des Garrigues fourni, depuis des années maintenant, par l'Association des Amis du Parc Régional des Garrigues (l'APREG) et malgré l'adhésion au projet d'un nombre de communes largement majoritaire dans le territoire, par lettre du 10 octobre 2023, la présidente de Région, Carole Delga, prenant prétexte de la non adhésion de la ville d'Uzès, il est vrai bourg emblématique du secteur retenu, a interrompu la démarche et a conditionné sa reprise à l'adhésion d'Uzès avançant qu'un Parc naturel doit avant tout être un projet consensuel entre les acteurs d'un même territoire.

Le Bureau de l'APREG, au sein duquel Marc Mazert siège, va tenter de faire revenir la présidente de Région sur sa décision en insistant sur des arguments que peut-être elle n'a pas perçus jusque-là.

4.4. Charte Forestière de Territoire Sud-Cévennes

Le PETR Causses-Cévennes a lancé sa Charte Forestière de Territoire Sud-Cévennes le 28 septembre 2023 au cinéma Le Palace au Vigan. La soirée a débuté par la projection du film documentaire "L'Aigoual, la forêt retrouvée" en présence de son réalisateur Marc Khanne. Plus de 200 spectateurs ont assisté à la projection. Parmi eux Jean-François Dromel et Jean-Marc Nouguier. La soirée s'est poursuivie par une table ronde des élus référents de la charte. Puis la CFT a été officiellement lancée. Elle est actuellement en train de tester la valorisation du châtaignier mort sur pied pour la construction de pergolas. Son animateur, Joris Massafort est venu nous rencontrer au bureau.

4.5. Charte Forestière de Territoire du Pays des Cévennes

Francis Mathieu a participé au Copil du 05 octobre à Allègre et à la réunion du Groupe communication le 27 novembre à Ste-Cécile-d'Andorge au cours duquel le programme de la Fête de la forêt à La Grand-Combe (13, 14 et 15 juin) a été affiné.

4.6. Sous-Commission départementale Feux de Forêt

La Sous-Commission départementale feux de forêt s'est réunie le 14 décembre 2023 à Nîmes dans la Maison du département. Francis Mathieu et Marc Mazert (ce dernier au titre du CRPF) y participaient. Au cours de celle-ci, les sujets suivants ont été débattus :

- avis sur le PDPFCI 2024-2034
- actualisation du guide de normalisation des équipements DFCI
- modifications à apporter au réseau structurant

4.7. GAL/LEADER des Cévennes au Rhône

Francis Mathieu a participé à la réunion du GAL Cévennes le 5 décembre à Cendras. Les territoires des GAL ont été agrandis. Pas forcément les budgets... Les crédits LEADER sont maintenant gérés par la Région qui n'a pas le personnel vraiment formé et en nombre suffisant pour accomplir les tâches qui vont avec. D'où les énormes retards de paiement. Malgré tout la doctrine d'approbation des dossiers a été discuté au cours de cette réunion.

4.8. Autres Réunions

• **Webinaire du « Club des communicants »** de la Fédération nationale Fransylva auquel participent Francis Mathieu et Astrid de Montbron. Les sessions durent environ deux heures. Sujets abordés :

- « Comment mobiliser les jeunes générations ? » le 29 septembre 2023
- « Comment développer sa communication auprès de ses adhérents ? » le 14 décembre 2023

• **Démarche « Adaptation des usages de l'eau sur le bassin versant de la Cèze »**. Daniel Dematéis participe à l'Atelier de la Haute-Vallée de la Cèze à Génolhac et Francis Mathieu participe à celui de la Moyenne Vallée de la Cèze à Saint-Ambroix. Ces « ateliers » sont animés par un ingénieur hydraulicien de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Cèze.

Réunion le 7 novembre à Génolhac et 15 novembre à Saint-Ambroix.

Les objectifs de la démarche sont :

- le partage et l'appropriation des connaissances sur les projections climatiques par les acteurs du territoire
- le questionnement des usages futurs de l'eau et leur mise en cohérence par rapport aux projections climatiques
- la remise en question collective et individuelle de l'usage et du partage de l'eau en recherchant des solutions acceptées par le plus grand nombre (s'adapter voire changer d'usage...)

• **Table ronde autour de la Forêt et du Châtaignier** à Saint Paula Coste dans le cadre de La Fête de la Châtaigne le 14 octobre 2024. Animation : Syndicat des Vallées Cévenoles.

• Mairie de Gagnières le 19 octobre sur la **Protection des forêts**.

• Réunion visio le 27 octobre 2027 sur la **révision simplifiée du PLU de Vic-le-Fesq**. Marie-Claude Berjamin y a participé.

5. Questions diverses

- En 2024, une nouvelle fois, mais cette fois-ci dans le Gard, à Sauve, les deux départements du Gard et de l'Hérault organiseront en commun une réunion d'information. Le thème sera « l'assurance des forêts et les financements innovants ». Hortense WIART et François CARIOUX de la Cellule FRANSYLVA Services interviendront sur ces sujets. Cette réunion d'information, destinée à l'ensemble des adhérents du Gard et de l'Hérault, aura lieu le 9 février 2024.
- En 2024, le Syndicat apportera son appui à l'association Forêt Méditerranéenne pour l'organisation à Saint-Jean-du-Gard, Branoux-les-Taillades (Chantiers LEADER) et au Chambon, d'un séminaire sur « les relations entre la forêt, le sol et l'eau » les 3 et 4 avril 2024.
- Enfin, au moment même du présent CA (donc le 12 janvier 2024) s'est déroulée à Lempdes (près de Clermont-Ferrand) la Commission Mixte Paritaire de la Convention Collective interdépartementale des exploitants forestiers, scieries agricoles **et de la propriété forestière** de l'Allier, du Cantal, du **Gard**, de la Haute-Loire, de la Loire de la Lozère et du Puy-de-Dôme.

C'est au sein de cette Commission Mixte Paritaire que se négocie et se décide les revalorisations de salaire de nos collaboratrices/teurs. Nous avons donné pouvoir à M. de Provenchères, président du Syndicat du Cantal, de nous représenter. Au préalable, Jean-François Dromel a épluché tous les documents transmis par la DRAAF AURA concernant les nouveaux décrets, règlements, etc, s'appliquant au Droit du travail et les propositions des partenaires sociaux.

L'ordre du jour spécifique au Syndicat étant épuisé, Francis MATHIEU lève la séance à 12h15.

-.o-o-o-o-o-o-